



**INFORMATION
AU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Animation du site de l'Îlot St-Jean

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION C-96013

Animation du site de l'Îlot St-Jean

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Les travaux d'aménagement de l'Îlot St-Jean, en particulier le théâtre de verdure sont désormais achevés.

Cet élément important de la Coulée Verte, outre sa vocation naturelle de promenade, est également destiné du fait même des aménagements plus spécifiques qu'il comporte (pergola, théâtre de verdure, bords aménagés de la rivière) à accueillir des animations "douces" autour de la littérature, la poésie, le conte, la musique, le monde de l'imaginaire et du rêve.

Il importe par ailleurs, que cet espace demeure en toutes circonstances ouvert gratuitement à toutes les animations organisées dans ce cadre, tant par les particuliers que par le monde associatif, qui y trouveront un lieu d'expression.

Outre les dispositions réglementaires prises afin d'en préserver cette vocation, je souhaite confier au Conservateur en Chef de la Bibliothèque Municipale "François Mitterrand", la mission de contrôler et le cas échéant de mettre en oeuvre directement ou en liaison avec les initiatives qui se manifesteraient spontanément, l'animation du site.

[Ordre du jour](#)